

Nom, prénom _____

Annexe I

Demande d'admission par équivalence selon l'article 8.2 des Lettres patentes constituant l'Ordre professionnel des criminologues du Québec

Ce document est un complément d'information obligatoire à toutes les demandes d'admission effectuées selon l'article 8.2 des Lettres patentes constituant l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (équivalence de formation).

Vous devez le téléverser au sein du formulaire de demande d'admission se trouvant sur le site internet de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec, à l'adresse suivante : <https://ordrecrim.ca/membres/acces-profession/devenir-membre/>. Cette annexe vous permet de démontrer au comité d'admission de quelle façon vous avez acquis les compétences nécessaires à la profession de criminologue.

Si un cours universitaire a permis d'acquérir la compétence, veuillez inscrire

- **sigle**
- **son nom complet;**
- **le nom de l'université;**
- **le nombre d'heures ou de crédits associés.**

Si votre expérience professionnelle a permis d'acquérir la compétence, veuillez inscrire

- **le titre du poste occupé;**
- **l'organisation;**
- **la durée de votre emploi.**

Si vous ne considérez pas avoir acquis la compétence, veuillez laisser les cases vides.

Ces informations seront par la suite analysées par le comité d'admission, en utilisant la documentation que vous devez fournir lors de votre demande d'adhésion (<https://ordrecrim.ca/membres/acces-profession/les-etudes/#1531233849535-bc52e41e-7fec>).

Pour un contenu détaillé des compétences exigées et pour vous aider à compléter les tableaux, nous vous conseillons grandement de consulter [Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de criminologue au Québec](#). Un outil, utilisé par le comité d'admission, se trouve aussi

Au sein de quels milieux de pratique le criminologue peut-il exercer sa profession ? Veuillez fournir des exemples concrets de tâches que peut faire le criminologue au sein de ces différents milieux.

Partie 2 : Analyse des compétences

EXEMPLE

<i>Compétences</i>	<i>Scolarité criminologie</i>	<i>Scolarité autre</i>	<i>Expérience professionnelle</i>
<i>Évaluation (3 crédits ou 135h)</i>	<i>CRI3800, principes d'évaluation clinique (Université de Montréal), 3 crédits</i>		
<i>Principes et modèles d'intervention (6 crédits ou 270h)</i>			<i>Agente de probation, Établissement de détention de Montréal, mai 2017 à aujourd'hui</i>
<i>Technique d'entrevue et relation d'aide (6 crédits ou 270h)</i>	<i>CRI2015, relation d'aide en criminologie (Université de Montréal), 3 crédits; CRI2811, techniques d'entrevue en criminologie (Université de Montréal), 3 crédits</i>		

ANALYSE DES COMPÉTENCES

2.1 Le système juridique et la pénologie

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre domaine	Expérience professionnelle
Justice criminelle et pénale - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Pénologie - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Justice des mineurs et protection de la jeunesse - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			

2.2 Les différents milieux de pratique et la mise en lien avec l'éthique et la déontologie en criminologie

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
Milieux institutionnels et communautaires - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Éthique et déontologie - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			

2.3 La méthodologie et l'analyse en recherche

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
Méthodologie qualitative - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Méthodologie quantitative - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			

2.4 Les théories du passage à l'acte, de la victimisation et de la réaction sociale

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
Théories d'inspiration sociologique - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Théories d'inspiration psychologique - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Santé mentale - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Victimologie - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			

2.5 Les méthodes d'évaluation et d'intervention

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
Évaluation - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Principes et modèles d'intervention - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Technique d'entrevue et relation d'aide - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			

2.6 Stage clinique en intervention criminologique

Stage	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
540h de stage			